**le**

A

Vers B C

**Dissertation**

**POINT MÉTHODE**

Rédiger une introduction

L’introduction est un temps important de la dissertation. Elle permet de présenter le sujet et ses enjeux et de montrer

**APPLICATION**

1. **Réécrivez l’introduction**

**du sujet suivant en remettant dans l’ordre les phrases proposées :**

Sujet 1 Comment prendre en charge

le cheminement qui va être suivi pour y répondre. Il est donc

primordial qu’elle soit précise et structurée aﬁn de bien

la gestion des risques ?

amener le sujet.

## Présenter le sujet

**ÉTAPE 1**

� Débuter par une **phrase d’accroche** (fait d’actualité, citation, chiffres clés…) qui permet d’entrer dans le sujet et de capter l’attention du lecteur.

� **Présenter le sujet** et, dans ce cadre, déﬁnir la ou

les notion(s) du sujet. L’objectif est aussi de **cadrer** (quelle période ? quel(s) pays ?) et d’**exposer les enjeux** du sujet (pourquoi cette question ?) aﬁn d’amener la problématique.

## Problématiser

**ÉTAPE 2**

� La problématique permet de **reformuler**

**le sujet** sans en changer le sens. Elle peut prendre

la forme d’une question ou d’une **afﬁrmation** (« Il s’agit de démontrer / d’expliquer / de présenter… »).

� On peut parfois apporter lors de cette étape

des informations de présentation du sujet que l’on n’a pas fournies lors de l’étape 1 (le cadre spatio-temporel ou une déﬁnition par exemple).

## Annoncer le plan

**ÉTAPE 3**

� Indiquer le cheminement choisi pour répondre au sujet

et donc **annoncer les grandes parties** du plan qui répondront

à la problématique.

� Cette annonce peut être **explicite**. Par exemple, il est possible d’annoncer le plan de la manière suivante : « **Dans une première partie, nous verrons que… avant de démontrer que… dans la deuxième partie.** »

Les 3 étapes de l’introduction



* 1. Nous verrons dans une première partie qu’il est possible de gérer les risques de façon collective, par la prévention et la mutualisation.
  2. Un risque est l’éventualité

qu’un événement survienne et qu’il cause des dommages. En économie, le risque est plus ou moins probabilisable et peut entraîner des pertes pour l’individu.

Le risque social, quant à lui, est un risque qui peut entraîner des dépenses importantes voire une diminution sensible des revenus nécessitant

une prise en charge collective en cas d’accident, de chômage ou de vieillesse par exemple.

* 1. Comment les humains peuvent-ils se protéger des risques ? Comment peuvent- ils être pris en charge ?
  2. Chaque jour en France, près

de 1 800 personnes sont victimes

d’un accident du travail ; 14 en décèdent chaque semaine. Ce type d’évènement, certes probabilisable reste difficile à prévoir, c’est pourquoi les individus vont chercher à prendre en charge ces risques.

* 1. Dans une deuxième partie, nous démontrerons que les risques peuvent également être gérés individuellement en diversiﬁant ces actions pour limiter les risques.

1. **Après avoir proposé un plan détaillé au sujet**

**ci-contre, rédigez-en l’introduction.**

1. **Présentation du sujet**

Phrase d’accroche

Présentation du sujet

1. **Formulation de la problématique**

Reformulation du sujet Éventuellement,

suite de la présentation du sujet

256

1. **Annonce du plan**

Cheminement pour répondre au sujet : annonce des 2/3 parties



# Doc 1

**SUJET**

**Comment la protection sociale contribue-t-elle à la couverture des risques ?**

# Doc 2

« L’assurance vieillesse créée au sein de la Sécurité sociale en France est

Répartition des ressources de la protection sociale par type de prélèvement

un système universel de retraites par répartition. C’est une innovation par rapport à celui instauré dans le cadre des Assurances sociales de 1930, qui fonctionnait par capitalisation et n’of- frait qu’une couverture partielle réser- vée aux travailleurs dont les revenus se situaient au-dessous d’un certain seuil de ressources. Le système de retraite par répartition de 1945 ins- taure un mécanisme de redistribution publique entre les trois générations coexistantes. Les adultes d’âge actif

100

90

80

70

60

50

40

30

20

10

0

**En %**

**1960 1965 1970**

**1975 1980 1985 1990 1995 2000 2005 2010 2015 2020**

financent la retraite de leurs vieux

parents ainsi que l’éducation de leurs jeunes enfants. Ce second élément de l’échange relève d’autres transferts

Cotisations CSG1

Autres impôts et taxes affectés

Contributions publiques

Ressources diverses2

publics que celui mis en œuvre par les systèmes de retraite mais il est impor- tant de le rappeler, car il témoigne de la chaîne de coopérations intergéné- rationnelles que le système de trans- ferts pour la retraite met en action. Le système de retraite par répartition se fonde ainsi sur un pacte de solidarité entre les générations, lequel devait se révéler mutuellement profitable pour toutes et donc juste et équitable au sens rawlsien (Rawls, 1999), à la

1. La Contribution sociale généralisée (CSG) est un prélèvement à la source sur la plupart

des revenus qui participe au financement de la Sécurité sociale.

1. Les ressources diverses incluent notamment les produits financiers, ventes de biens et service, les recours contre tiers.

Lecture : en 2020, les cotisations représentent 52% des ressources de la protection sociale. Source : *La protection sociale en France et en Europe en 2020*, Drees, édition 2021.

# Doc 3

Prélèvements sociaux et prestations sociales rapportés au revenu disponible des ménages par dixième de niveau de vie

**En %**

condition que tous y adhèrent et que la chaîne de réciprocité soit viable sur le long terme. En effet, chaque génération adulte s’oblige à payer pour les retraites

80 78

70 66

60 55

50

Total des prestations sociales Total des prélèvements sociaux

47 44 49

des aînés parce qu’elle a la conviction que les plus jeunes, une fois adultes, cotiseront avec la même détermination pour les pensions de retraite qu’elle- même touchera dans ses vieux jours. »

* Anne-Marie Guillemard, « Sécurité

40

30

22

20 16

10

10

0

42

28 31

40 38 41 39

34 37 35 37

35

22

sociale et transformation des rapports entre

les générations », *Informations sociales*,

n° 189, mars 2015.

Doc 4 ➔ Voir doc. 3 p. 245.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 **Ensemble**

**Dixième de niveau de vie**

Note : Les individus sont ici classés en 10 groupes de 10 %, par ordre croissant de niveau de vie, des 10 % les plus pauves aux 10 % les plus riches.

Lecture : pour les 10 % les plus riches, les prestations sociales et les prélèvements sociaux représentent respectivement en moyenne 22 % et 49 % de leur revenu disponible total.

Source : *La Redistribution opérée par la protection sociale en France en 2020*, Drees, édition 2021.

Chapitre 11 **I** Comment l’assurance et la protection sociale contribuent-elles à la gestion des risques dans les sociétés développées ?



257